

ruine. Quand le sénat en deuil venait supplier un tribun de retirer une opposition funeste à la république, le tribun reculait et n'osait se charger d'un tel méfait. Le sénat comprenait à son tour que pousser jusqu'à l'abus des droits comme les siens, c'était provoquer la violence. Surtout l'approche de l'ennemi pacifiait le Forum; entre ces deux souverains, entre ces pouvoirs illimités d'agir et d'empêcher, il se faisait une transaction dont le patriotisme commun était le médiateur; nul ne poussait son droit jusqu'au bout; et à travers ces querelles souvent violentes qui avaient abouti à la victoire définitive des plébéiens, la république n'avait pas été atteinte au cœur, l'unité romaine s'était maintenue, la puissance extérieure avait grandi.

Les constitutions ne sont ni bonnes ni mauvaises : elles sont ce que sont les peuples. Bien qu'au dernier siècle on ait inventé des constitutions toujours excellentes, si vicieux que soient les hommes, qu'on soit parvenu par l'algèbre à supprimer toute morale de la science politique et à régir le monde par de pures combinaisons d'intérêts : malgré 152 constitutions nées de ce principe, et mortes sous lui¹, je tiens bon pour la vertu et ne la crois pas encore tout à fait inutile au gouvernement des peuples.

La constitution romaine, comme toute constitution, fut détestable quand le peuple fut corrompu. Quand les idées nouvelles et les citoyens nouveaux arrivèrent pêle-mêle sans que Rome eût le temps de les démêler; quand les idées grecques, l'épicuréisisme surtout, jetèrent à bas la foi des ancêtres sur laquelle roulait le patriotisme romain;

1. De 1789 à 1830 seulement. (V. dans la *Revue européenne*, t. I, page 359, l'extrait d'une brochure du baron de Miltitz). Et bien d'autres depuis! (disais-je en 1859). Et bien d'autres depuis! (1867).

quand, à la suite des guerres sociales, deux cent mille citoyens environ furent donnés à Rome tout d'un coup; quand les affranchissements plus multipliés chaque jour firent *membres du souverain*, comme on disait élégamment en 93, des milliers d'esclaves africains, daces ou espagnols : alors la vieille morale et par suite la vieille politique durent s'en aller en lambeaux.

Alors on abusa de tout; toutes les règles furent portées à l'excès, et on passa par-dessus toutes. Quand un tribun fut trop opiniâtre dans son *veto*, on se moqua de lui, on battit sa personne sacrée; quand les nobles abusèrent de leur pouvoir religieux, ce qu'ils rendaient légalement impossible on le fit par violence; les épées tranchèrent la question dans ce Forum où il était inouï qu'un homme fût venu armé. Cette lutte entre des pouvoirs légalement illimités et moralement effrénés ne pouvait se résoudre que par la force brutale : tribuns, consuls, préteurs, s'envoyèrent réciproquement en prison, et le peuple, souvent simple spectateur de ces débats, resta encore en fait d'ordre et de paix publique plus timoré que ses magistrats.

La violence alors gouverna tout : c'est-à-dire rien ne fut gouverné, car la violence est une arme qui passe de main en main. Le grand moteur des affaires, le moyen suprême de gouvernement finit par être une poignée d'esclaves avec des bâtons; la population esclave était plus nombreuse à Rome que la population libre; l'habit même avait cessé de la distinguer¹ et le sénat n'osa jamais rétablir cette distinction de costume, de peur de laisser voir clairement le petit nombre des hommes libres². Il y avait surtout, sur le pavé de Rome, bien des esclaves à peu près

1. Appien, II, 17.

2. Sénèque, *de Clementia*, I, 24.

sans maître, les uns fugitifs, les autres abandonnés (car l'esclave était une propriété onéreuse que souvent on délaissait sans se donner la peine de l'affranchir). Ces bandes de *marrons* étaient au premier venu qui les payait. Prenez-en quelques centaines, lâchez-les sur le Forum; eux, n'ont ni dieux, ni lois, ni patrie, ni sénat à respecter; ils bouleverseront tout, maltraiteront tribuns et consuls, jetteront l'orateur à bas de la tribune, briseront l'urne aux suffrages, chasseront le peuple, et feront ainsi les lois du sénat et du peuple romain.

Bien mieux encore, quand les gladiateurs commenceront à intervenir dans la politique, quand l'épée remplacera le bâton! alors l'édile qui aura donné des jeux, le fils qui aura célébré avec magnificence les obsèques de son père, garderont chez eux sous ce prétexte une *famille* de combattants thraces ou gaulois prêts à dégainer de tout cœur contre le peuple romain pour le plaisir duquel ils prennent la peine de mourir à l'amphithéâtre. Avec les seuls gladiateurs qui lui restent des nombreuses fêtes qu'il a données, Milon entreprend une guerre civile¹; lorsque Rome est menacée par Catilina, le sénat se hâte de la mettre à l'abri contre les gladiateurs, en les renvoyant dans les villes d'Italie²; c'est en faisant provision de ces bonnes lames qu'Antonius, l'ami de Catilina, se dispose à conspirer³; César édile donne des jeux où il produit jusqu'à six cent quarante combattants; ses adversaires s'effraient, le sénat ordonne qu'à l'avenir nul ne pourra garder dans Rome plus de cent vingt gladiateurs⁴. On se tire d'affaire en les gardant hors de Rome, et César en conserve un dé-

1. Cæsar, *de Bello civili*, III, 5.

2. Sallust., *in Catil.*, 31. Cic. *in Cat.*, II, 12.

3. Cic., *fragm. in Togâ candidâ*.

4. Suet., *in Cæsare*, 8. Dion., LIV.

pôt à Capoue¹. Au temps de La Fontaine, « tout marquis voulait avoir des pages; » à Rome, tout personnage tant soit peu parlementaire voulait avoir des gladiateurs.

Or comprenez ce qu'étaient ces armées de gens condamnés à mort pour la plus grande volupté des fainéants de Rome; ce qu'était en général toute cette population esclave, sans nom, sans demeure, de toute langue, de toute superstition, de toute race, légalement infâme et méprisée, ennemie nécessaire de la chose publique, dont regorgeait l'Italie et même l'empire. Comprenez comment l'esclavage, plaie mortelle de l'agriculture, fléau destructeur des races italiques, perturbateur salarié du Forum, instrument toujours prêt pour la guerre civile, se retrouve au fond de toutes les institutions et de toutes les misères de l'antiquité.

Si la violence fait les lois, la corruption fera les magistrats. Les comices par centuries dans lesquels le peuple procède aux élections sont soumis à des formes plus solennelles et plus religieuses; le sénat y garde plus d'influence, la violence y a moins d'accès, mais la corruption y règne: si au Forum le peuple romain risque d'être bâtonné, au Champ de Mars on le paie. Les lois contre les brigues se multiplient chaque jour, les brigues plus encore que les lois. Ce sont de véritables élections anglaises où ne manquent ni les *hustings* ni les *meetings* (*conciones*), ni les accusations de *bribery* (*ambitus*), ni les mêlées et les coups. La corruption électorale est organisée de la façon la plus régulière; des *interprètes* se font courtiers de suffrages, des *séquestres* tiennent l'argent en dépôt, des *diviseurs* attachés à chaque tribu le distribuent aux électeurs, ou le

1. Cæsar, *de Bello civili*, I, 14.

gardent pour eux. L'approche des comices consulaires fait quelquefois monter au double l'intérêt de l'argent.

L'homme est toujours le même : je recommande à tout aspirant à la Chambre un *Manuel du candidat* qui fut rédigé au moment des élections de l'an 690 de Rome par l'honorable Q. Cicéron, frère de l'orateur. Il y trouvera d'utiles conseils : il y apprendra le grand principe que le candidat est ami de tout le monde; qu'il ne ménage vis-à-vis de personne ni les poignées de main, ni les paroles affectueuses, ni les promesses, sauf à oublier plus tard ces amis électoraux. En temps de candidature, dit l'auteur, le cercle de l'intimité s'élargit¹; *amitié de candidature* est devenu proverbe. Donner de grands repas; louer des places au spectacle pour toute une tribu; flatter les *diviseurs*, les meneurs du quartier; caresser l'esclave favori d'un homme influent; ménager ses propres esclaves, qui sont pour beaucoup dans la réputation du maître; avoir des amis de tout genre²; ne mépriser ni l'homme important d'un municpe, ni le chef d'une petite corporation, ni la forte tête d'un village; savoir par cœur la carte d'Italie³; parler à chacun des *intérêts de sa localité*; aller en Étrurie, dans la Cisalpine, pour y recruter des voix; faire intriguer dans les bains, les cabarets, les *tonstrines*; mettre en mouvement jusqu'aux femmes, grandes agitatrices de la politique, qui sollicitent, importunent, vont aux salutations du matin : telle est une partie des ruses du métier. Chaque matin le candidat ouvre son salon, compte ses amis, pense avec inquiétude aux absents, fait bonne mine

1. Nomen amicorum in petitione latiùs patet. (Q. Cicero, *de Petitione*, 4, 5.)

2. Cujusque generis amici. (*Id.*)

3. Omnem Italianam memoriâ descriptam habere. (*Id.*) V. aussi Cicéron, *pro Murena*, *pro Milone*, et alibi passim, principalement in *Verrem*, II, 52.

à ces électeurs qui vont, de salutation en salutation, toiser les candidats et donner leur vote à celui qui leur paraîtra le plus assuré de son succès. Ensuite, il descend au Champ de Mars; un cortège de quelques centaines d'amis l'accompagne : il salue, il s'incline, il est courtois; sans connaître les gens, il les appelle par leur nom qu'un esclave lui souffle à l'oreille; il donne le prénom aux plus importants; il se promène bras dessus, bras dessous, avec les grands personnages; il flatte, il promet, il baise les mains; il tâche de s'humilier assez bas devant ces hommes pour être jugé par eux digne de les gouverner.

Voilà les candidats, voyons les élus; voilà comme on gagne les places, voyons comment on les occupe.

Pardonnez si, pour expliquer la carrière politique des Romains, je reviens à l'exemple de l'Angleterre. Romulus est frère de John Bull, leur ressemblance m'a toujours frappé. Ni l'un ni l'autre ne manquent de bon sens, mais tous deux sont hargneux, crient après l'aristocratie et le pouvoir, tout en respectant beaucoup le pouvoir et l'aristocratie; les *torys* (*optimates*) sont au fond les vrais Anglais et les vrais Romains, les *whigs* (*populares*) ont toujours un certain vernis d'étrangeté. L'Anglais et le Romain sont légistes tous deux; il y a une curieuse analogie entre les formes du droit romain et celles du droit anglais, d'autant plus curieuse qu'elle ne provient pas d'imitation, et que les Anglais ont eu peur du droit romain comme d'un fer rouge. Tous deux sont formalistes redoutables : voyez les *writs* et toute la procédure anglaise; les Romains de leur côté sont les inventeurs du bel axiome *la forme emporte le fond*¹; la chicane et les procureurs sont l'objet

1. Qui cadit à formulâ, cadit à toto.

pour tous deux d'un profond respect. Tous deux sont loyaux, mais loyaux au pied de la lettre, tenant la lettre de leurs promesses plutôt que l'esprit; en affaires, probes, mais âpres et impitoyables; en politique, graves et sérieux; peu philosophes, n'envisageant des choses que le côté matériel et secondaire; peu comiques et peu gais, ou du moins ayant leur gaieté à eux qui n'amuse personne autre (Cicéron parle quelque part¹ de cette *humour* romaine). Ni l'un ni l'autre n'est artiste, malgré sa bonne volonté de l'être à l'exemple des Grecs ou des Italiens. Comment sauraient-ils imiter l'étranger? ils le méprisent; ils ne connaissent et n'adorent que ce qui vient de leur patrie; ils disent avec emphase : *Civis romanus sum*, — *a freeborn Englishman!* Aussi sont-ils croyants sincères à toutes les idées, à tous les préjugés nationaux; esclaves du convenu, de la mode, du goût national; professant la justice officielle, la vertu officielle, la religion officielle de leur nation; faisant de la religion affaire d'état plus que de conscience (*State and Church — Dii patrii indigetes*), ne généralisant rien, pas même ce qui se rapporte à Dieu (le *Church-of-Englandism* répond à la religion politique des Romains); adoreurs du passé et pleins de respect pour les ancêtres (*Old England — mores majorum*):

Moribus antiquis stat res Romana virisque.

L'un et l'autre se laissent mener, en rechignant un peu, par une aristocratie opulente, orgueilleuse, nourrie de traditions, qui, élevée dès le berceau pour la politique, âpre gouvernante d'une nation forte et dure, la mène au combat sous la garcette du contre-maitre, ou le cep de

1. Romani veteres atque urbani sales... mirificè capior facetiis maximè nostratibus... antiqua et vernacula festivitas. (*Fam.*, IX, 15.)

vigne du centurion. Tous deux sous cette conduite deviennent maîtres l'un de l'Océan, l'autre de la terre; opiniâtres envahisseurs, habiles à s'implanter sur le sol étranger; pleins, il est vrai, d'un scrupuleux respect pour les lois, les mœurs, la nationalité de leurs alliés, mais peu à peu, par la force de leur tempérament national, se subordonnant ces mœurs, dominant cette nation, faisant des sujets de ces alliés. Tous deux ont des prétentions de philanthropie, sincères et honorables sans doute, mais singulièrement utiles à leur puissance: Rome n'a conquis les Gaules que pour abolir les sacrifices humains, John Bull ne s'est rendu maître des mers que pour abolir la traite des noirs. On pourrait pousser cette comparaison dans les petites choses, rapprocher les combats de coqs des combats de bêtes, le *turf* du Cirque, les courses des chevaux des courses de char, les boxeurs des gladiateurs (sauf la distance du peuple idolâtre au peuple chrétien). Le fermier anglais est plus heureux et plus libre que le colon romain, parce que l'aristocratie, châtelaine plutôt que citadine, s'appuie sur les campagnes. Au contraire, le *Quirite* pauvre est plus heureux que le *Cockney*: il a au-dessus de sa tête une aristocratie de grands seigneurs qui l'amuse et le nourrit, au lieu d'une aristocratie de marchands qui le fait travailler durement et le paye le moins qu'elle peut. Il ne s'attriste pas à lire d'énormes gazettes, il a ses conteurs de nouvelles. Il ne s'abrutit pas à boire l'ale et le porter, il a du vin. Il ne s'étiôle pas dans les exhalaisons empestées de la Tamise; il a le Tibre et le soleil. La *frumentation* vaut mieux pour lui que la taxe des pauvres (deux institutions dont je montrerais, au besoin, l'analogie;) la *frumentation* n'attente pas à sa liberté; elle ne le met pas à la merci du marguillier ou du clerc de la paroisse. Il achète avec l'o-

bole du riche quelques légumes au marché, il va au bain que le riche ouvre pour lui, il s'endort sous le portique que le riche lui a bâti; le Forum, les basiliques, la lumière du jour, l'eau des aqueducs sont à lui, tandis que John Bull, esclave des affaires, trotte dans la boue, le brouillard et la fumée de charbon. Mais quand il est riche, le *Quirite* s'ennuie comme John Bull; il a beau avoir des parcs, des villas, des chevaux, hors de toute idée; il a beau avoir des meubles en cèdre ou en citronnier, des Praxitèles ou des Phidias, une foule de dieux volés à la Grèce, une bibliothèque magnifique dont il n'ouvre jamais un livre; son bouffon, son philosophe, ses comédiens, ses gladiateurs ont beau venir le distraire pendant ses repas: il s'ennuie. Il part, visite Rhodes, l'Égypte, l'Asie et la Grèce, et revient plus ennuyé que jamais: alors devenu philosophe, réduisant tout au positif, il se fait gourmand, il a un cuisinier grec, comme à Londres on a un cuisinier français; il boit dès midi¹, il multiplie et prolonge ses repas, fait le déjeuner (*jentaculum*), le *luncheon* (*prandium*), le dîner (*cæna*), la *medianoche* (*commissatio*); après le repas il se met au bain, aide par l'émétique à l'insuffisance de son estomac. Mais tout finit par lasser, la bonne chère elle-même; le spleen (*fastidium*) le gagne; un beau jour, le cœur lui manque, et il se tue.

Mais revenons. Dans tous les gouvernements électifs, la vie politique se ressemble. On se ruine pour parvenir; parvenu, on rétablit et on accroît sa fortune: seulement la perte est certaine, le gain ne l'est pas.

En France nous déboursions peu et nous ne gagnons guère. Les élections coûtent plus de pas, plus de paroles,

1. De mediâ potare die. (Horace.)

plus d'encre que d'argent. On est député à bon marché; député, on se contente d'être conseiller d'état ou directeur général à 10,000 francs (1841): cela est misérable. Nous en sommes là, grâce à notre jeunesse représentative, à notre candide innocence, disons sérieusement, grâce au meilleur esprit de notre nation.

Chez les Anglais, nos maîtres en fait de gouvernement constitutionnel, comme on disait en 1828, on achète pour une grosse somme un siège aux Communes. Chez les Romains, qui eussent été les maîtres des Anglais, on achetait au moins aussi cher la questure ou l'édilité: c'était le début. Comme le peuple nommait et que le peuple était nombreux, l'élection était fort chère. Or la place d'édile ne rapportait rien; seulement il fallait donner des jeux au peuple: si le peuple était content de vos jeux, il vous nommait préteur; s'il les trouvait trop mesquins, il vous laissait là sans place et sans patrimoine. Aussi, ceux qui voulaient faire fortune donnaient-ils des jeux magnifiques, et pour cela empruntaient au taux légal de 12 pour 100, quelquefois quadruplé par l'usure¹. Vous sentez que cela devait aller loin; jugez-en par le budget de quelques *notabilités parlementaires* (pour emprunter ce barbarisme à notre langue actuelle): César avant d'être édile devait plus de 7 millions de fr.; Milon, lorsqu'il fut condamné, près de 14 millions; Curion, lorsqu'il se vendit à César, 12 millions; Antoine, aux Ides de Mars, près de 8 millions².

Devenu préteur, on passait d'abord un an à juger le *stillicidium* ou le mur mitoyen, à protéger l'orphelin et la

1. Un sénatus-consulte, proposé par Caton en 703, fixe le taux légal à 12 pour 100, ou 1 pour 100 par mois (*usura centesima*). L'usure alla parfois jusqu'à 48 p. 100 par an. Cic., *ad Attic.*, V, 21; VI, 15.

2. Plut., *in Cæsare*. Pline, *Hist. nat.*, XXVI, 15. Valer. Max., IX, 1. Velleius Pater., II, 48. Cic. *Philipp.*, II, 37.

vêuve, sous les yeux des consuls, sous l'inspection du sénat, sous la férule des Catons. Les profits étaient petits, mais au bout de l'année on allait en province; c'est là qu'on relevait sa fortune, qu'on s'enrichissait de deniers siciliens ou espagnols; de là, on rapportait de belles statues, et, revenu à Rome, on se reposait sur sa chaise d'ivoire au sénat, comme un ministériel émérite à la chambre des lords; on montrait à ses amis sa magnifique galerie, on protégeait les sculpteurs grecs, on était artiste, dilettante, Mécène.

Mais, si on avait de l'ambition, il fallait se ruiner une seconde fois et devenir consul. Ce n'est pas que le consulat, ce pouvoir si précaire et si combattu, fût, alors comme autrefois, le *nec plus ultrà* de l'ambition romaine. Ce qu'on achetait quelquefois jusqu'à 20 ou 22 millions de sest.¹, ce n'était pas l'honneur de se pavaner douze mois avec les faisceaux et la robe de pourpre. Mais, après le consulat comme après la préture, on se faisait donner une province, la Gaule, par exemple, l'Espagne, ou quelqu'un de ces royaumes de l'Asie devenus, sous le nom de provinces consulaires, de simples districts de l'empire, pour le gouverner quatre ou cinq ans, avec une armée à ses ordres, des trésors à sa disposition, droit de guerre et de paix, droit de vie et de mort. La province consulaire, c'était la joie de l'homme embarrassé dans ses affaires; c'est là qu'il donnait rendez-vous à ses créanciers pour l'apurement de ses comptes, qu'il rentrait dans ses déboursés électoraux; une élection était un placement. Les provinces qui nourrissaient les publicains, saturaient l'ordre des chevaliers, donnaient l'abondance et l'oisiveté à la

1. V. App., de Bell. civ., II, Cic., ad Quint., II, 15; ad Attic., IV, 15.

canaille romaine, rétablissaient aussi le patrimoine endommagé du patricien ou du noble. Il y avait deux ennemis aux dépens desquels tout le monde s'enrichissait : les provinces et le trésor public.

Tout aboutissait donc à une jouissance d'argent. Ajoutez, comme dernière cause de désordre, le renouvellement annuel des magistratures, vieille précaution contre le despotisme, moins fâcheuse au temps où il y avait plus d'unité dans la nation. Maintenant, c'était l'instabilité régulièrement organisée, la révolution rendue annuelle : chaque automne, pouvoir, magistrats, principes politiques, étaient l'affaire d'une partie de dés sur le tapis vert des comices (pardonnez-moi ce mot). Il y avait sans doute alors de grands publicistes pour prouver que l'activité politique avait besoin de cet aliment, et que c'était là l'essence du gouvernement populaire. Toujours est-il que nul n'était vainqueur ou vaincu que pour douze mois; le mort pouvait toujours ressusciter, nulle tyrannie tant soit peu durable ne pouvait s'établir : aussi chacun avait-il hâte de prendre sa part d'un butin précaire, de « dévorer ce règne d'un moment, » et de faire servir le pouvoir qui passe à l'acquisition de la fortune qui reste.

Dans cette instabilité de tous les pouvoirs, un seul grandissait. En toute chose il y avait chance d'un prochain retour; une élection était pour un an, une loi pour moins encore; mais après une sentence des juges on en avait au moins pour quelques années. Quand on était condamné, exilé de l'Italie, civilement décapité (*capitis minor*), on allait en Grèce ou à Marseille, attendre non plus un simple revirement des comices, une crise ministérielle, mais une révolution véritable. Le pouvoir judiciaire s'accroissait donc par l'inconsistance des autres pouvoirs. Disons un